

LIVRET D'ACCUEIL



auto école monge

SAS AUTO-ÉCOLE MONGE

RCS d'Évry sous le numéro SIRET 91351201800015
1 Rue Châteaubriand 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Capital social : 5000 euros.

Code APE : 8553Z

Tel : 0951017777

Mail : autoecole.monge@gmail.com

Site internet : www.autoecole-monge.com

NDA : 11910956991

TVA : FR1391913512018

Agrément Préfectoral : E2209100170

ENJEUX et déroulement de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

L'examen THEORIQUE (le code)

POUR PASSER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.



LORSQUE l'entraînement au code se fait dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant, les thèmes abordés peuvent être les suivants (à la demande des apprenants ou suite à une évaluation de l'enseignant) :

LE CODE 10 nouveaux thèmes pour 9 familles



L'examen PRATIQUE (la conduite)

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 18 ANS OU 17 ANS SI VOUS SUIVEZ L'AAC ; IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif a. auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire

MODALITÉS D'ORGANISATION

ACCÈS À LA FORMATION

Dossier d'inscription : Justificatif d'identité, Justificatif de domicile, 1 photo d'identité ou 1 photo signature numérique. Si vous êtes Français et âgé de moins de 25 ans, copie de certificat individuel de participation à la JDC (journée Défense et Citoyenneté) ou attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou attestation individuelle d'exemption.

Si vous êtes étranger, justificatif de régularité du séjour, ou si vous êtes dispensé d'un titre de séjour, preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (feuille de paie, quittance de loyer...)

Si nécessaire, avis médical (formulaire cerfa n°14880)

Numéro NEPH <https://www.lepermislibre.fr/permis-conduire/demarches-administratives/numero-dossier-neph> C'est une démarche simple, rapide (une dizaine de jours) et gratuite.

A la signature de votre contrat et le versement du premier acompte, votre formation commence

LIEU DE LA FORMATION

Le début et la fin de la formation se fera devant l'établissement situé au **1 Rue Châteaubriand 91600 SAVIGNY SUR ORGE**. L'entraînement au code est suivi :

- ☒ dans les locaux de l'école de conduite avec un support média,
- ☐ dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant,
- ☒ sur une plateforme Internet,
- ☐ autre (précisez) :

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES (Théorie et Pratique)

- Méthodes techniques et pédagogiques adaptées aux apprenants.
- Outils pédagogiques et réglementaires (fiche de suivi, livret d'apprentissage, livre de code, accès code en ligne, planning synchronisé...).
- Véhicule à double commande de la catégorie B assurés, bien entretenus et mis à disposition.
- Bar à Code (5 tablettes)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluations sommatives

- L'épreuve théorique générale (E.T.G)
- L'épreuve pratique de conduite.

Évaluations formatives

- Évaluation de départ
- Bilan intermédiaire
- Examen blanc

• Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

• Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires.

• L'évaluation sur le déroulement de l'action (bilans de conduite, examen blanc, et mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

LE PROGRAMME de formation

COMPETENCES

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

HORAIRES d'ouverture

Notre bureau d'accueil est ouvert du Lundi au Vendredi de 15h à 20h et le Samedi de 12h à 15h. Notre planning des cours en véhicule s'étend du Lundi au Samedi de 8h à 20h.

Les différentes FILIÈRES D'APPRENTISSAGE

Service-Public.fr

TRANSPORT



Conduite anticipée, supervisée, encadrée : quelles différences ?

CONDUITE ANTICIPÉE

CONDUITE SUPERVISÉE

CONDUITE ENCADRÉE

À quel âge ?

À partir de 15 ans

À partir de 18 ans

À partir de 16 ans

Quel permis ?

Permis B

Permis B
ou poids lourd

Quelles conditions d'accès ?

Avoir obtenu
l'attestation de fin
de formation initiale
à l'auto-école
(réussite du code
+ 20 heures conduite)

**Avant l'examen
pratique du permis :**
avoir obtenu
l'attestation de fin
de formation initiale
à l'auto-école
(réussite du code
+ heures conduite)

OU

**Après l'examen
pratique du permis,**
en cas d'échec :
avoir validé
des compétences
prédéfinies
lors de l'examen

Suivre une formation
professionnelle
incluant le permis
de conduire

ET

Avoir obtenu
l'attestation du chef
de l'établissement
de cette formation

Qui peut être accompagnateur ?

Avoir le permis B depuis 5 ans ou plus sans interruption

Avoir l'accord de son assurance auto pour la conduite
du ou des véhicules utilisés au cours de la conduite accompagnée

Quelles conditions d'accès ?

Participer
à 3 rendez-vous
pédagogiques

Participer
à 1 rendez-vous
pédagogique

Participer
à 2 rendez-vous
pédagogiques

Conduite en France uniquement

Limitations de vitesse spécifiques

Autocollant « Conduite accompagnée » sur le véhicule



Conduire 3000 km
ou plus

Conduire 1 an ou plus

Comment ça se termine ?

Passage du permis
à partir de 17 ans
et délivrance
à partir de 18 ans

Passage du permis dès
que vous êtes prêt

Délivrance du permis
à 18 ans

Permis probatoire
réduit
(2 ans au lieu de 3)

Permis probatoire de 3 ans

GRILLE TARIFAIRE*

	Forfaits avec code (accès code offert)	20 h	1 390,00 €
	Forfaits sans code	20 h	1 390,00 €
Permis AAC	Forfait avec code	20 h	1 690,00 €
Passerelle	Forfait sans code	7 h*	460,00 €
Prestations à l'unité	Évaluation de départ BVM		65,00 €
	Évaluation de départ BVA		65,00 €
	Leçon de conduite BVM (durée 55 minutes)		65,00 €
	Leçon de conduite BVA (durée 55 minutes)		65,00 €
	Accompagnement à l'examen pratique BVM		65,00 €
	Accompagnement à l'examen pratique BVA		65,00 €
	Livret d'apprentissage numérique		15,00 €
	Fiche de suivi numérique		20,00 €
	Livret des vérifications		10,00 €
	Livre de code		25,00€
	Demande ANTS		65,00€
	Rendez-vous préalable d'une durée de 1H50 (AAC et supervisée) en BVM		130,00€
	Rendez-vous préalable d'une durée de 1H50 (AAC et supervisée) en BVA		130,00€
	Rendez-vous pédagogique d'une durée de 1H50 (AAC et supervisée) en BVM		130,00€
	Rendez-vous pédagogique d'une durée de 1H50 (AAC et supervisée) en BVA		130,00€
	Accès code en ligne + salle valable 6 Mois		100,00€
	Accès code en ligne valable 6 mois		65,00 €

Avenant réactualisation de contrat

180,00 €

*Pour connaître le détail des prestations incluses ou hors-forfait, se référer au contrat de formation